

Programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Mali » (2017-2021)

Evaluation finale du programme « lutter ensemble pour les droits de tous Mali » (2017-2021)

Version finale

Expert évaluateur

Adama COULIBALY, Economiste du Développement, analyste financier

Téléphone : +226 76 12 12 83 / +226 70 05 02 02

E-mail : couldamas@gmail.com

Assistant évaluateur :

OUATTARA Sié Dyédyma, Economiste Agricole et de l'environnement

Table des matières

Sigles et abréviations	4
Note de synthèse	5
1. INTRODUCTION	8
1.1 But de l'évaluation	8
1.2 Champ d'action et méthodologie	8
1.4 Structure du rapport d'évaluation	9
2. ANALYSE TRANSVERSALE DES RESULTATS	9
2.1 Examen des résultats globaux	9
2.2 Pertinence	17
2.3 Cohérence	17
2.4 Efficacité	17
2.4.1 Au niveau de la réalisation des activités du programme	17
2.4.2 Au niveau de l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet	18
2.2.6 Appréciation de l'efficacité globale	18
2.5 Efficience	18
2.5.1 Au niveau du respect du planning d'exécution	19
2.5.2. Appréciation de l'efficience globale	19
2.6 Impact / effet immédiats	19
2.7 Pérennité	20
2.7.1 Durabilité des résultats du projet	20
2.7.2 Facteurs favorables à la durabilité	21
2.7.3 Facteurs défavorables à la durabilité	22
2.8 Genre	23
2.8.1 Prise en compte de la dimension genre	23
2.8.2 Participation des femmes aux activités du programme	23
2.8.3 Changements significatifs grâce au programme dans la position de la femme	24
2.9 Environnement	24
3. POINTS FORTS DU PROGRAMME	24
4. RECOMMANDATIONS	25
4.1. A l'endroit des Ministères de l'agriculture et de l'environnement	25
4.2. A l'endroit des bénéficiaires	25
4.3. A l'endroit de GAAS-Mali et ARAFD	25

4.4. A l'endroit de Solidagro	25
5. LEÇONS TIREES	26
6. CONCLUSION GENERALE	27
7. annexes	28
8.1 Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation finale.....	28
8.5 Annexe 2 : Liste des documents révisés.....	28
8.6 Annexe 3 : Questionnaire utilisé	28

Sigles et abréviations

ARAFD : Association Recherche Action Femme et Développement

AGR : Activité Génératrice de Revenus

CEDA : Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;

EA : Effet Attendu ;

FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

GAAS-Mali : Groupe d'Animation Action au Sahel

ODD : Objectifs de Développement Durable ;

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

PCAE : Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement ;

PDSEC : Plan de Développement Economique Social et Culturel ;

RODI : Chargée de Renforcement Organisationnelle et Développement Institutionnelle ;

ToC : Théorie du Changement ;

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

USAID/Mali : United States Agency for International Development in Mali;

VBG : Violences Basées sur le Genre

Note de synthèse

Notation de l'évaluation

1.Évaluation des résultats	Notation	2.Impact	Notation	3.Durabilité	Notation
Cohérence	Très satisfaisant	Appréciation des effets du programme par les parties prenantes	Très satisfaisant	Caractère stratégique de la sécurité alimentaire	Très satisfaisant
		Effets socio-économiques sur les populations de base		-Socio économie ;	
Pertinence	Très satisfaisant	Effets en termes de participation citoyenne des populations de base à la gouvernance locale		-Stratégie du projet ;	
Efficacité	Excellent	Effets en termes d'adoption des techniques agroécologiques et de rendements agricoles		- Sociopolitique ;	Très satisfaisant
Efficience	Satisfaisant	Effets en termes sécurité et diversité alimentaires des ménages		Appropriation du projet par les services techniques étatiques ;	
				La sécurité foncière	
		Effets l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eaux, hygiène et assainissement).		La masse de personnes formées	
		Effets en termes d'institutionnalisation des OCB.			
Résultat global du projet	Très satisfaisant	Impact Global	Très Satisfaisant	Durabilité globale	Satisfaisante

Résumé de la performance, des conclusions, recommandations et leçons

Performance du projet

La performance est appréciée en considérant les angles d'analyse ci-dessous :

La cohérence

Il existe une très bonne cohérence entre les objectifs et les résultats du projet. Une grande partie des indicateurs répondent aux critères d'un bon indicateur. Aussi les objectifs du projet sont en cohérence avec des documents majeurs de la république du Mali, de la sous-région en matière de sécurité alimentaire et avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La pertinence

Le projet est crédité d'une très bonne pertinence en lien avec les priorités et les besoins des populations bénéficiaires. Les partenaires de mise en œuvre du programme au Mali ont été mis à contribution dans la conduite du programme (élaboration de l'arbre à problème et de l'arbre à solution, la zone d'intervention, la planification des activités et le ciblage des bénéficiaires). Les documents d'orientation au niveau local Plan de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC) ont servi de base aux partenaires à l'identification des priorités des communautés.

Par ailleurs, les capacités des organisations bénéficiaires ont été également analysées par les partenaires de mise en œuvre pour identifier les besoins de renforcement de compétences.

L'efficacité

On retiendra que l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet est très satisfaisante en raison de plusieurs facteurs internes favorables qui ont influencé positivement l'exécution du projet. On en conclut que globalement la performance dans l'exécution du projet est jugée excellente.

L'efficience

A ce niveau, la non disponibilité d'informations financières désagrégées, n'a pas permis d'apprécier certains indicateurs relatifs à l'efficience du programme.

A côté de cette indisponibilité, il existe des motifs de satisfaction : **le respect du planning d'exécution** est très raisonnable. Au regard des indicateurs d'efficience évalués, nous notons une efficience moyenne dans la mise en œuvre.

Impact

La mise en œuvre du programme a positivement impacté la vie des communautés sur le plan :

- socio-économiques
- de la participation citoyenne des populations de base à la gouvernance locale
- de l'adoption des techniques agroécologiques et de l'augmentation des rendements agricoles
- de la sécurité et diversité alimentaires des ménages
- de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eaux, hygiène et assainissement).
- De l'institutionnalisation des Organisations Communautaires de Base (OCB)

Durabilité

A ce niveau, il existe de réels motifs d'espoir pour une pérennité des effets du programme au Mali : le caractère stratégique de la sécurité alimentaire, les facteurs socioéconomiques et la stratégie du projet (*renforcement de compétences organisationnelles, techniques, institutionnelles des OCB*) sont autant de facteurs favorables à la durabilité des effets du programme.

Nonobstant ces facteurs favorables, l'instabilité sociopolitique au Mali, représente des dangers pour la longévité des effets du projet.

Lors des entretiens réalisés par la mission d'évaluation, l'engagement des répondants à œuvrer pour la durabilité des effets du projet demeure une source d'espoir.

Conclusions, recommandations et leçons

Conclusion

La mission d'évaluation a ressenti un engouement de l'ensemble des acteurs et une certaine motivation palpable pour les principes agroécologiques des services étatiques, des bénéficiaires directes, de Solidagro et ses partenaires de mise en œuvre. Il est certain que cette motivation a été un des facteurs importants de réussite du projet quant à l'atteinte de son objectif global.

Au terme des cinq années d'exécution du **programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Mali »** dans les communes de Pignari-Ban, Koporona et Madougou les conditions de vie des bénéficiaires se sont améliorées.

Recommandations

A l'endroit des Ministères de l'agriculture et de l'environnement

- Elaborer et mettre en œuvre de politiques agricoles basées sur les principes agroécologiques ;
- Sensibiliser les populations sur les conséquences de l'utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture ;

A l'endroit des bénéficiaires

- Dynamiser le fonctionnement des OCB de manière à pérenniser les acquis ;
- S'impliquer et assumer leur rôle dans la planification et le suivi des plans et programmes de développement locaux ;

A l'endroit de ARAFD et GAAS-Mali

- Renforcer les équipes projets avec un assistant en suivi évaluation et apprentissage ;

- Mettre en place un dispositif de suivi évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets de développement ;

A l'endroit de Solidagro

- Etendre les activités du programme dans les autres communes des provinces voir des régions pour un meilleur ancrage des principes de l'agroécologie au Mali ;
- Consolider le système de pilotage avec une adaptabilité aux besoins nouveaux des bénéficiaires ;
- Poursuivre les efforts via le bureau pays (Burkina Faso & Mali) pour définir une stratégie de communication dans le but d'améliorer sa visibilité institutionnelle et les programmes mis en œuvre.

1. INTRODUCTION

1.1 But de l'évaluation

Le but de la présente évaluation est de :

- évaluer la performance globale par rapport aux objectifs tels que définis dans le document projet et d'autres documents connexes ;
- évaluer la pertinence du projet par rapport aux priorités nationales, ainsi que les objectifs stratégiques de Solidagro ;
- évaluer l'efficacité et l'efficacit  du projet ;
- proc der   l'analyse critique des mesures de mise en  uvre et de gestion du projet ;
-  valuer la durabilit  des interventions du projet et consid rer l'impact du projet
- documenter les le ons apprises et les meilleures pratiques relatives   la conception,   la mise en  uvre et   la gestion du projet, qui pourraient  tre utiles   d'autres projets dans le pays et ailleurs dans le monde.

1.2 Champ d'action et m thodologie

1.2.1 Champ d'action

L' valuation porte sur toute la dur e de mise en  uvre du projet (2017-2021) et sur toutes les actions r alis es par le projet ou avec l'appui du projet quelque soit l'organisme de financement.

1.2.2 M thodologie

La m thode d' valuation utilis e, type Desk Study peut  tre r sum e comme suit :

1.2.2.1 R union de briefing

Elle a donn  l'occasion au consultant d'exposer sa d marche de r alisation de l' valuation, au Repr sentant Pays de Solidagro et par ailleurs coordonnateur du projet d'apporter des informations compl mentaires sur les r alit s du terrain afin de permettre une meilleure planification de la visite des sites et des entretiens avec les OCB, les services techniques d concentr s et les partenaires de mise en  uvre. Le personnel de Solidagro en Belgique a  galement pos  quelques questions de pr cision aux consultants.

1.2.2.2 Revue documentaire

Afin de conna tre le projet et son contexte d' volution, son d roulement, ses r sultats, etc., le consultant a proc d    une revue documentaire. Celle-ci a port  sur le document de projet, les rapports trimestriels et annuels de performance et d' valuation, les rapports de formation, les documents d'orientation globale des documents de r f rence de Solidagro, etc.

1.2.2.3 Échantillonnage

Sur la base des informations fournies lors de la réunion de briefing et de la revue documentaire, le consultant a décidé malgré que l'évaluation soit de type Desk Study de collecter des informations sur la mise en œuvre du programme au Mali auprès des Chargé de Projet des Deux partenaires de mise en œuvre (**GAAS-Mali et ARAFD**)

1.2.2.4 Élaboration du calendrier détaillé des entretiens

Toujours sur la base des informations recueillies grâce à la revue documentaire et à la réunion de briefing, la mission a élaboré un calendrier détaillé des entretiens aussi bien dans les communes d'intervention que dans les sièges des partenaires de mise en œuvre afin de permettre d'informer les acteurs concernés et de prendre les rendez-vous nécessaires.

1.2.2.5 Réalisation des entretiens et de la revue documentaire

Des entretiens ont eu lieu avec uniquement les partenaires de mise en œuvre concernés. Les entretiens avec les acteurs précités visaient à connaître les actions du projet dont ils ont bénéficié ainsi que la qualité de ces actions, leur appréciation de l'impact du projet sur leur structure en termes de renforcement de capacités, leur appréciation des forces et faiblesses du projet, etc. Ces entretiens se sont réalisés sous forme de collecte en ligne avec l'application **Koobo Collecte**, sur la base de guides d'entretiens et de questionnaires d'enquête spécifiques.

Ces enquêtes visaient principalement à appréhender l'efficacité des formations et l'utilisation qui en est faite.

1.2.2.6 Élaboration des rapports

A l'issue des enquêtes et de la revue documentaire, la mission a pris le temps de dépouiller toutes les informations obtenues afin disposer de données complètes pour rédiger un rapport complet provisoire puis un rapport final.

1.3 Difficultés rencontrées et limites de l'étude

1.3.1 Difficultés rencontrées

De manière générale, la mission n'a pas rencontré de grandes difficultés ayant entravé son déroulement.

1.3.2 Limites de l'étude

Certaines données d'enquête comme par exemple le niveau de maîtrise des connaissances acquises sont fondées uniquement sur les déclarations des enquêtés et non sur un test. Aussi, elles peuvent comporter des biais, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur certaines analyses.

1.4 Structure du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation est structuré de la manière suivante :

- Note de synthèse
- Introduction
- Constats et analyses
- Conclusions leçons apprises et recommandations.

2. ANALYSE TRANSVERSALE DES RESULTATS

2.1 Examen des résultats globaux

On examinera dans un premier temps l'atteinte des résultats attendus et dans un second temps l'atteinte de l'objectif du projet. Pour le détail de l'estimation des taux d'atteinte des résultats, se référer au tableaux n°1.

En résumé, l'estimation des taux de réalisation des résultats a été effectuée comme suit :

1. pour simplifier le calcul, on a considéré que tous les résultats ont le même poids ;

2. pour chaque indicateur prévu dans le document de projet, nous avons estimé son taux de réalisation en faisant une comparaison entre ce qui était prévu et ce qui a été effectivement réalisé. Par exemple si l'on considère l'indicateur suivant : 30 entités ont mis en œuvre les changements recommandés. On a actuellement 18 entités qui ont mis en œuvre les changements recommandés ; on va faire alors $(18/30) * 100 = 60\%$. Ce chiffre représente le taux de réalisation de l'indicateur considéré.

3. pour obtenir le taux de réalisation d'un résultat donné, on a additionné les taux de réalisation de tous les indicateurs de ce résultat qu'on a divisé par le nombre d'indicateurs du résultat considéré. Autrement dit, c'est la moyenne arithmétique des taux d'atteinte des indicateurs d'un résultat donné qui constitue le taux de réalisation de ce résultat.

Tableau 1 : taux d'atteinte des indicateurs de résultats

<p>Objectif spécifique 1 : 3 communes rurales dans les cercles de Koro et de Bandiagara (Mali) ont amélioré leur droit à la sécurité alimentaire et à l'eau selon les principes agroécologiques et ont pris l'engagement pour défendre leurs intérêts 4 communes Voir « les évolutions importantes du contexte ».</p>							
Indicateurs	Baseline	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021	Commentaires
<p><i>Indicateur 1 :</i> Score moyen de diversité alimentaire des ménages</p>	5,8 sur 12 groupes alimentaires	8,42	8,42	8,54	7 sur 12	8,82 sur 12	<p>Indicateur atteint à 126%</p> <p>Les sensibilisations, formations et appuis aux OCB sur l'hygiène alimentaire, la diversification du régime alimentaire ainsi que les appuis techniques et en équipements pour la transition agroécologique maraichère et céréalière ont permis d'atteindre déjà en 2019 le score attendu en 2021. Durant le reste du temps du programme nous avons travaillé à consolider ces bons résultats et à les améliorer.</p>
<p><i>Indicateur 2 :</i> Taux d'OCB qui participent à la vie publique de leur commune</p>	17%	52%	52%	68,18%	75%	67%	<p>Indicateur atteint à 89%</p> <p>Le niveau de réalisation de l'indicateur a évolué positivement entre 2017 et 2020. Nous avons prévu de rester au moins sur le score de 2020 en 2021 du fait de l'instabilité politique et l'insécurité qui ne présageait pas de grandes possibilités aux OCB de participer activement à la vie publique de leur localité. Les OCB ont réussi à s'impliquer dans le suivi de certaines activités dans leurs localités sans pour autant réellement améliorer le niveau de réalisation de l'indicateur.</p>

Résultats

Résultat 1 : Les Réseaux des OCB font un plaidoyer sur les droits des communautés rurales de leur localité et sont des acteurs influents du développement local								
Indicateurs	Baseli ne	Réali sé 2019	Pré vu 202 0	Réali sé 2020	Pré vu 202 1	Réali sé 2021	Taux de réalisati on de l'indicat eur (2017- 2021)	Commentaires
Ind 1.1 Taux d'OCB membres d'un réseau	33%	19%	75%	74%	80%	75%	94%	Indicateur réalisé à 94% du niveau attendu Les formalisations des OCB en Sociétés coopératives selon l'acte uniforme OHADA ont permis d'améliorer considérablement cet indicateur, car avec ces reconnaissances, les coopératives ont pu intégrer les réseaux qui présentaient des avantages certains aux OCB accompagnées par le programme. Cependant, nous n'avons pas réussi à atteindre 80% des OCB accompagnées car la situation politique et sécuritaire n'était pas très favorable à l'émergence forte des acteurs de la société civile. Mais les réseaux existants et leurs membres ont réussi malgré toutes les contraintes à mener un minimum d'actions en faveur de la promotion de l'agroécologie et du réseautage.
Ind 1.2 Nombre de documents de plaidoyer/mot ion déposés	0	2	-	2	1	2	200%	Indicateur au-delà du niveau attendu L'indicateur est dépassé car chaque partenaire a fait un atelier à son niveau assortit d'un plaidoyer auprès des autorités communales. Deux motions sur les obstacles de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole ont été

lors des sessions des communes								déposées auprès de 2 communes. L'indicateur est cumulatif donc, ce que nous avons réalisé en 2020 est resté le niveau atteint pour l'ensemble du programme.
--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultat 2 : Les OCB dynamiques, démocrates et équitables rendent service à tous leurs membres (H et F)								
Indicateurs	Baseli ne	Réali sé 2019	Pré vu 202 0	Réali sé 2020	Pré vu 202 1	Réali sé 2021	Taux de réalisatio n de l'indicateu r (2017- 2021)	Commentaires
Ind 2.1 Taux d'OCB ayant un profil institutionnel d'au moins 8/10	17%	38%	60%	64%	70%	72%	102%	Indicateur au-delà du niveau attendu L'indicateur est atteint car nous avons plus de 70% des OCB accompagnées qui ont un profil institutionnel d'au moins 8/10. Les efforts ont été fournis sur la gestion financière et de l'autofinancement des OCB en 2020 et 2021 car le cadre juridique et l'ancrage social des OCB était déjà très bon en 2020. Cette amélioration de la capacité des OCB est très importante pour l'atteinte de l'objectif du programme, car toutes les actions sont portées par les OCB.
Ind 2.2 Taux de femmes ayant un profil d'Empowerment d'au moins 7/10	13%	96%	96%	95%	60%	95%	158%	Indicateur au-delà du niveau attendu Le pourcentage fin 2021 de programme est largement atteint depuis 2019. Ces résultats sont issus des renforcements de capacité sur le genre, le leadership et les différentes sensibilisations sur la communication au sein des couples et la gestion concertée des ressources du ménage qui ont permis aux femmes d'acquérir des capacités de négociation avec les hommes. D'autre part, les activités sur le genre aussi bien à l'endroit des membres des OCB que des communautés ont contribué à améliorer les relations hommes-femmes et favorisé des concertations hommes-femmes au point d'amener les hommes à mettre en place des cadres de discussions dans les familles pour la gestion concertée des

								ressources des ménages.
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------

Résultat 3 : Les membres des OCB (H et F) ont augmenté leur sécurité alimentaire sur la base d'un modèle d'agriculture agroécologique et de l'accès aux marchés locaux

Indicateurs	Baseline	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation de l'indicateur (2017- 2021)	Commentaires
<p><i>Ind 3.1</i></p> <p>Taux de producteurs avec profil « producteur agroécologique »</p> <p>- <i>Hommes</i> - <i>Femmes</i></p>	<p>0%</p> <p>0%</p>	<p>37%</p> <p>42%</p>	<p>-</p> <p>-</p>	<p>37%</p> <p>42%</p>	<p>30%</p> <p>30%</p>	<p>44%</p> <p>45%</p>	<p>146%</p> <p>150%</p>	<p>L'indicateur est réalisé à 145% en moyenne. Nous avons prévu d'amorcer la transition agroécologique de 30% des producteurs et productrices de nos OCB qui seront accompagnées durant les 5 années et au résultat, nous sommes parvenus à atteindre 45%. Ce résultat est obtenu grâce à notre système de renforcement de capacités qui d'une part se fait in situ et d'autre part utilise beaucoup les relais locaux pour diffuser les techniques et pratiques agroécologiques auprès des membres des OCB.</p>
<p><i>Ind 3.2</i></p> <p>Rendements agricoles</p> <p>- <i>Niébé :</i> - <i>Arachide :</i></p>	<p>En kg/ha</p> <p>376 612</p>	<p>573 720</p>	<p>-</p> <p>-</p>	<p>1.083 1.341</p>	<p>650 800</p>	<p>608 655</p>	<p>93%</p> <p>82%</p>	<p>Indicateur réalisé en moyenne à 85% Ces données ont été récoltées pour la campagne 2021, mais il faut relever que de nombreux producteurs ont vu leurs champs détruits par les terroristes, ou d'autres encore n'ont pas pu véritablement apporter le soin qu'il faut au champ pour lui assurer une bonne productivité. Malgré tout cela, les niveaux sont assez bons. Nous avons de meilleurs rendements en 2020, mais avec la dégradation de la situation sécuritaire, les producteurs n'étaient pas très sereins pour travailler.</p>

Résultat 3 : Les membres des OCB (H et F) ont augmenté leur sécurité alimentaire sur la base d'un modèle d'agriculture agroécologique et de l'accès aux marchés locaux

Indicateurs	Baseline	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation de l'indicateur (2017- 2021)	Commentaires
								Toutefois, nous sommes satisfaits de voir que les producteurs accompagnés ont adhéré à la transition agroécologique en utilisant au maximum la fertilisation organique et en réalisant des aménagements de sols adaptés à la de dégradation de terres exploitées.
<i>Ind 3.3</i> Bénéfices annuels des activités par membre d'OCB	En F CFA					188 653	75%	L'évolution du montant des revenus des producteurs maraichers est bonne, surtout ce c'est au profit exclusivement de femmes et dans un contexte d'insécurité dans le pays. Nous avons observé que les cônes maraichers ont été des éléments très importants pour sauver la vie des populations dans les villages d'intervention. Les unités de transformation ont été attaquées par les terroristes, mais nullement les cônes maraichers, ce qui permis aux femmes de produire pour d'une part améliorer leur alimentation et d'autres part se procurer des revenus Transformation : Non calculé car les unités de transformations n'ont pas été mises en place du fait de l'insécurité
- <i>Maraîchage (femmes uniquement) :</i>	81.020	74.2 69	-		250.0 00		-	
-								
- <i>Transformation o Fonio</i>	56.650 3.633	Non réalisé	-		100.0 00 200.0 00		-	
- <i>o Echalote</i>		Non réalisé	-			139 460	70%	
	5.893					102 295	51%	

Résultat 3 : Les membres des OCB (H et F) ont augmenté leur sécurité alimentaire sur la base d'un modèle d'agriculture agroécologique et de l'accès aux marchés locaux

Indicateurs	Baseline	Réalisé 2019	Prévu 2020	Réalisé 2020	Prévu 2021	Réalisé 2021	Taux de réalisation de l'indicateur (2017- 2021)	Commentaires
- <i>Elevage (volaille)</i> o Hommes o Femmes	3.723				200.0 00 200.0 00			Pour l'élevage de la volaille, les tendances sont bonnes, mais il faut préciser que cette activité a réellement commencée en 2020 du fait de la crainte de l'insécurité et surtout du fait que nous étions à la recherche d'une stratégie qui allait permettre de responsabiliser plus les femmes dans cette activité. C'est qui explique les niveaux de 51% pour les femmes et 70% pour les hommes d'augmentation des revenus atteints en comparaison avec ce qui était attendu.

Résultat 4 : Les communautés ont amélioré leur accès durable et inclusif aux services d'eau, hygiène et assainissement

Indicateurs	Baseli ne	Réali sé 2019	Pré vu 202 0	Réali sé 2020	Prévu 2021	Réali sé 2021	Taux de réalisation de l'indicateur (2017- 2021)	Commentaires
<i>Indicateur 4.1</i> Nombre de personnes ayant accès à l'eau	4.800	8.767	-	10.92 7	10.000	12 055	120%	Indicateur au-delà du niveau attendu L'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations de la zone du programme est réalisée malgré les conditions sécuritaires très difficiles. Il y a eu des difficultés à trouver des entreprises pour la réalisation des infrastructures d'eau potable, mais avec

potable									l'expérience du partenaire de mise en œuvre nous sommes parvenus à le faire avec des entreprises implantées dans les communes. Là encore le rôle des relais locaux a été très déterminant pour faciliter le déploiement des machines sur le terrain et la réalisation des ouvrages.
<i>Indicateur 4.2</i> Nombre de village certifié FDAL (Fin de Défécation à l'Air Libre)	0	7	-	7	8 (16 moins les 8 qui sont devenus impossibles)	7	87%		L'indicateur est réalisé à 87% du niveau attendu. Il était attendu d'avoir 8 villages certifié FDAL et 7 ont été réalisés. Il y a des villages où n'a pas été possible de mener des actions de sensibilisation du fait de l'insécurité.

Source : Equipe programme de Solidagro

2.2 Pertinence

Il s'agit ici de faire un rapprochement entre les problèmes abordés par le projet et les préoccupations des populations maliennes dans la zone d'intervention et au niveau du secteur de l'agriculture.

L'élaboration du programme s'est faite en impliquant les partenaires et les bénéficiaires à toutes les étapes de la conduite du projet, de la phase d'identification des problèmes à l'exécution des activités via la planification des activités. Ceci a permis d'identifier les priorités des bénéficiaires à travers les Plans Communaux de Développement et la collecte qui sont les résultantes de diagnostics communautaires participatif et inclusifs. Cette approche a permis d'avoir une idée sur les potentiels des communautés pour une mise en œuvre réussie du programme.

2.3 Cohérence

Les principales préoccupations nationales en matière agricole sont contenues dans Le **Plan Stratégique du Mali** (2020-2024) (Effet direct stratégique 4 : Dans les zones ciblées, les communautés, notamment les petits exploitants agricoles (en particulier les groupements dirigés par des femmes), disposent de moyens d'existence plus résilients, ce qui améliore leur sécurité alimentaire et leur nutrition tout au long de l'année) et Politique **de Développement Agricole du Mali (PDA)**.

a. Cohérence du programme au niveau régional

Il s'inscrit en droite ligne de la politique environnementale de la CEDEAO (2008), la politique commune d'amélioration de l'environnement (PCAE) de l'UEMOA (2008), et les déclarations et conventions africaines signées ou ratifiées par le Burkina Faso

b. Cohérence du programme au regard des ODD

L'objectif 2 des ODD est : « **Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable** » cadre avec l'objectif de développement du **programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Burkina Faso »**.

En considérant, les objectifs du programme et aux regards des documents ci-dessus libellés, on peut dire que le projet est pertinent.

2.4 Efficacité

L'analyse de l'efficacité se fera en deux temps. Dans un premier, il s'agira d'analyser l'efficacité sur un certain nombre d'éléments sur lesquels on

peut apprécier l'efficacité du projet. Dans un second temps, l'analyse portera sur l'efficacité globale du projet

2.4.1 Au niveau de la réalisation des activités du programme

- Pour le partenaire de mise en œuvre ARAFD, l'ensemble des activités prévues pour être mises en œuvre ont toutes été réalisées à 100%. Aussi ARAFD devrait contribuer au niveau des résultats sur l'eau, hygiène, assainissement dans une zone géographique contiguë dans la commune de Koporona et Madougou afin d'avoir plus d'impacts au niveau de l'OS mais elle finalement contribuer des deux autres résultats. Ce qui faire dire au chargé de RODI de ARAFD : « **Les objectifs prévus ont été atteints par le fait que toutes les activités prévues pour l'atteinte de ces objectifs ont été réalisées à 100%** »

2.4.2 Au niveau de l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet

Le deuxième élément qui permet d'apprécier l'efficacité d'un projet est la réalisation de ses résultats et de ses objectifs.

Au niveau de l'atteinte des résultats, les RODI des deux partenaires notent une satisfaction. D'ailleurs selon le chargé de RODI de GAAS-Mali « **Le programme a été exécuté dans le délai. Aussi, toutes les activités programmées ont été réalisées sans difficulté majeure. Les objectifs fixés et les résultats attendus sont atteints grâce à l'engagement, à la disponibilité et à l'implication de tous les acteurs (collectivités, services technique, OCB, équipe du projet...). Les changements souhaité/les attentes du programme sont comblés. Les activités réalisées répondent bien aux besoins des communautés bénéficiaires. Nous avons noté avec satisfaction un changement de comportement des bénéficiaires et l'amélioration de la résilience face au contexte et l'appropriation du programme par les communautés. L'état de sécurité alimentaire des populations a positivement changé** »

Au total, on retiendra que l'atteinte des résultats et de l'objectif du projet est très satisfaisante en raison de plusieurs facteurs internes favorables relevés ci-haut qui ont influencé positivement l'exécution du projet.

Au regard de ce qui suit, nous pouvons affirmer en toute quiétude que le genre a été prise en compte dans le cadre du présent projet de façon très satisfaisante, avec comme corollaire :

- Renforcement de capacités des femmes ;
- Meilleure visibilité de leurs actions ;
- Amélioration des conditions de vie et de travail des femmes

2.2.6 Appréciation de l'efficacité globale

En récapitulant :

- la réalisation des activités du programme est d'une très bonne efficacité
- L'atteinte des résultats et de l'objectif du projet est excellente ;
- la communication sur le programme est satisfaisante ;

Il apparaît clairement que pour la plupart des éléments d'efficacité analysés, l'exécution du projet a fait preuve d'une grande efficacité.

2.5 Efficiences

L'appréciation de l'efficiences s'est faite en considérant plusieurs angles d'analyses :

2.5.1 Au niveau du respect du planning d'exécution

L'appréciation du niveau de respect du planning d'exécution se fait à la lecture des rapports d'activités qui ont été réalisées. Les rapports d'activité ou de suivi mis à la disposition de la mission d'évaluation par l'équipe programme de Solidagro nous permettent de porter un jugement sur satisfaisant l'efficiences du projet en termes de respect du planning en dépit de l'apparition de la maladie à corona virus. L'équipe a fait preuve d'adaptabilité pour dérouler le projet dans le timing prévu.

Par ailleurs l'ensemble des personnes affirment à l'unanimité que les activités prévues ont été exécutées dans les délais prévus.

Pour le RODI de GAAS-Mali le projet a connu une grande efficiences dans sa mise en œuvre : « ***Dans la mise en œuvre du programme, l'accent est mis sur la synergie d'action et la complémentarité des différents acteurs (Solidagro, GAAS, les partenaires à la base et les communautés bénéficiaires) toute chose qui a facilité l'exécution correcte des activités avec les ressources humaines et financières mises à disposition. Les ressources humaines mises à disposition étaient non seulement suffisantes mais aussi et surtout de qualité, disponibles et engagées*** ». Pour le RODI de ARAFD « ***Les ressources humaines à notre disposition ont été suffisantes dans la mesure où toutes les activités prévues ont été exécutées dans les délais prévus*** »

2.5.2. Appréciation de l'efficiences globale

En récapitulatif :

- Le niveau de respect du planning est jugé satisfaisant en malgrés les effets de la pandémie covid-19 ;
- Les ressources humaines ont été suffisantes et de qualité dans la mise en œuvre du programme au Mali ;

Au regard des éléments d'efficacité appréciés, nous pouvons noter que l'efficacité dans le déploiement du programme est très satisfaisante

2.6 Impact / effet immédiats

En général, les impacts d'un projet apparaissent plusieurs années après la mise en œuvre mais, un certain nombre « d'impacts immédiats » peuvent être appréhendés dès la fin du projet et même pendant sa mise en œuvre.

A ce niveau notre analyse portera dans un premier temps sur l'appréciation globale des effets du programme par leur les différentes parties prenantes et dans un second temps sur les effets du programme au plan économiques, social, sécurité alimentaire, santé, politique, hygiène et assainissement

L'intervention a contribué à changer significativement l'état de sécurité alimentaire des populations du fait de l'augmentation des superficies emblavées et la disponibilité de l'eau pour le maraichage toute chose qui permis l'amélioration des productions, la disponibilité et l'accès facile aux produits.

A la faveur des séances de sensibilisation menées sur la nutrition, on la disponibilité et la diversification des aliments se sont amélioré ainsi que le statut nutritionnel des ménages. En un mot les produits sont disponibles, accessibles et utilisés par les communautés.

Cette amélioration de la production agricole a aussi entraîné une amélioration des revenus des populations cibles.

Le programme grâce à la mise à disposition des points d'eau potable a baissé considérable la présence des maladies hydriques dans les villages d'intervention.

Le programme est une réponse directe aux réels besoins des communautés bénéficiaires qui ont pleinement participé à sa mise en œuvre. Il a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'accès à l'eau potable, la participation des populations à la gouvernance locale, les revenus et surtout la cohésion sociale. Il a également facilité l'accès de l'eau potable des vulnérables et des populations aux services d'hygiène et d'assainissement.

Les activités réalisées dans respectueuses de l'environnement, les effets immédiats déjà visible dans la zone d'intervention du projet et l'adhésion des populations aux principes agroécologiques sont une source d'espoir pour la durabilité des résultats du projet.

2.7 Pérennité

L'analyse de la durabilité va se faire en deux temps. Dans un premier temps, nous allons voir si les résultats obtenus seront durables et dans un second temps, nous allons analyser les facteurs favorables et les facteurs défavorables qui peuvent influencer la durabilité des réalisations, des bénéfices et résultats qui ont été créés par le programme.

2.7.1 Durabilité des résultats du projet

De la revue documentaire, le consultant note des motifs de satisfaction en termes de durabilité des résultats du programme au Mali.

En effet :

- Au niveau institutionnel, le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des OCB, les formations reçus par les bénéficiaires, la pertinence du programme selon les bénéficiaires sont de facteurs porteurs d'un espoir de durabilité certaine des résultats du programme « **lutter ensemble pour les droits de tous au Mali** » ;
- Le programme a revalorisé les OCB. Il a ainsi consolidé l'organisation institutionnelle locale sur laquelle les communautés peuvent s'appuyer pour amorcer la transition vers l'agroécologie ;
- L'accès à l'eau potable et la diversification alimentaire favorisé par le programme permet de diminuer les cas de malnutrition et la fréquence des maladies d'origine hydrique ;
- L'amélioration continue des revenus des populations liée à l'augmentation des rendements agricoles et la réduction des coûts de production (utilisation des fertilisants et insecticides naturels en lieu et place des intrants chimiques) sont aussi déterminants dans la volonté des populations à perpétuer les objectifs du projet dans le temps ;
- Cohésion sociale et communautaire renforcées à travers les sensibilisations et les formations reçues ;
- Au niveau de la gouvernance locale, la prise de conscience des populations de leur rôle dans la planification et le déploiement des politiques locales de développement et les concertations permanentes initiées entre autorités locales et population sont de bons augures pour la pérennité des résultats du programme.
- Au niveau de l'adoption des techniques agroécologiques, les techniques agroécologiques apprises par les bénéficiaires sont transmises aux jeunes et cela est un espoir pour perpétuer les effets du programme. L'enseignement des techniques apprises aux non bénéficiaires sont un motif de satisfaction pour la durabilité du projet dans le temps.

2.7.2 Facteurs favorables à la durabilité

De l'avis de la mission d'évaluation, un certain nombre de facteurs favorables peuvent contribuer à la durabilité des résultats du projet :

Caractère stratégique de la sécurité alimentaire : la problématique de la sécurité alimentaire est reliée aux problématiques plus larges de développement économique et social portées par l'ensemble de la communauté internationale. La question de l'alimentation « bio » s'inscrit donc parmi les préoccupations prioritaires de la communauté internationale et de ce fait, plusieurs organisations internationales ou interafricaines ne manqueront pas d'interpeller le gouvernement burkinabé sur cette question ;

Facteurs socio-économiques : avec comme objectif, l'amélioration des revenus des bénéficiaires, le programme a permis selon les interviewés, d'améliorer la création d'AGR, la viabilité et la gestion des infrastructures d'accès à l'eau dont la finalité est l'accroissement de la diversité alimentaire et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Cela impliquera donc un engagement de tous les instants de l'ensemble des parties prenantes à savoir, l'autorité publique, les services déconcentrés de l'Etat et les communautés de base qui sont les bénéficiaires finaux des effets d'une telle synergie.

La stratégie du projet : Le projet a visé pertinemment trois niveaux d'intervention tous d'actualité : la sécurité et la diversité alimentaire via une agriculture respectueuse de la nature et de l'environnement, l'environnement, l'hygiène et assainissement avec la sensibilisation et la responsabilisation.

Non seulement, cette stratégie crée une sorte de convergence de ces différents niveaux mais aussi, cela sous-entend l'engagement des parties concernées dans une synergie tripartite (Etat, Solidagro et bénéficiaires) bénéfique pour tous.

En effet :

- L'appropriation des activités du programme par les bénéficiaires à travers l'adoption ou l'application des acquis des formations, des appuis-conseils et des recyclages. **Par exemple :** durant la campagne 2021- 2022 tous les producteurs, ont maîtrisé les techniques de production et d'utilisation de fumures organiques et de bio pesticides. Ils ont pu produire d'eux-mêmes de quantités suffisantes de composts et de bio pesticides et les utiliser dans leurs champs ;
- Les engagements tenus par les collectivités, les services techniques déconcentrés de l'Etat et les animateurs ou relais villageois de

prendre la relève auprès des OCB bénéficiaires en vue d'assurer la durabilité des acquis du programme et même après son retrait ;

- L'utilisation des fumures organiques (composts) et des bios pesticides dans les champs par tous les producteurs du programme pour la promotion de l'agro écologie ;
- La pratique du système de « coopérative de services » au sein de toutes les OCB bénéficiaires du programme, c'est-à-dire, au cours des activités, la coopérative rend service à ses membres et ceux-ci à leur tour lui rend service ;
- Le paiement régulier de redevance agricole par les membres de 08 OCB ;
- La constitution et le dépôt de **07 dossiers** des **05 OCB** et leurs **02 unions** aux IMF pour avoir des microcrédits en vue de financer leurs activités ;
- Le suivi régulier et trimestriel des exploitations avicoles et des activités des vaccinateurs villageois de volailles : actuellement l'effectif total des volailles des **240** aviculteurs villageois est de **6 808** sujets pour **1 073** sortis et tous ces **6 808** volailles ont été régulièrement alimentées, traitées et vaccinées ;
- L'exécution du système de système de vente de l'eau et le paiement des cotisations instaurés est monnaie courante au niveau des usagers des forages de Tonon mais irrégulière chez les usagers des forages de Pelkanda et d'Odjoutanga ;
- L'engagement des autorités communales à impliquer les OCB bénéficiaires du programme à l'élaboration du prochain plan de développement communal ;
- L'implication des autorités communales dans l'octroi des terres aux femmes, aux jeunes et aux personnes en situation d'handicap pour la production intensive de niébé et d'arachide pendant toute la campagne 2021-2022 ;
- L'Engagement des autorités communales à accompagner la mise en œuvre, la coordination et le suivi-évaluation des activités du programme dans les villages du programme ;

2.7.3 Facteurs défavorables à la durabilité

La mission a identifié un certain nombre de facteurs qui impactent ou qui pourraient impacter sur la durabilité des résultats du projet.

L'instabilité socio-politique : l'instabilité socio-politique met les populations, les partenaires techniques et financiers dans une sorte d'attente défavorable à la mobilisation de ressources aussi bien par l'Etat que par les organismes internationaux qui interviennent dans le secteur agricole.

Aussi l'insécurité liée aux attaques armées généralisées pourrait être un frein à l'exploitation des aménagements hydroagricoles dont ont bénéficié les populations

Faible fonctionnalité des institutions et de l'administration sur l'ensemble du territoire malien : du fait de l'instabilité sociopolitique, les institutions républicaines sont faibles à certains endroits du territoire burkinabé. En outre, la faible présence de l'Etat impacte négativement sur la capitalisation institutionnelle nécessaire au maintien des acquis du projet.

La masse de personnes formées : le nombre de personnes formées aussi bien au niveau des femmes comme des hommes n'est pas suffisant pour inverser la tendance actuelle vers le sens souhaité. Les formations dispensées au cours du projet ne peuvent être, en tout état de cause qu'une amorce au processus de renforcement de capacités et appelle un approfondissement et un élargissement dans le cadre d'une véritable stratégie de transformation des population, axée sur le principe de l'agroécologie.

2.8 Genre

2.8.1 Prise en compte de la dimension genre

Solidagro et ses partenaires au Mali notamment GAAS/Mali disposent de document de politique genre et mettent l'accent sur l'amélioration de la condition des femmes par des actions positives visant à promouvoir la parité homme et femme à tous les niveaux et de façon inclusive. Une attention particulière est accordée à la participation des femmes aux activités, aux débats (adaptation des heures, bonne disposition pour s'assurer qu'elles suivent, distribution de la parole,) et un accès égal aux appuis prévus, ainsi qu'aux retombées du projet.

En effet :

GAAS/Mali :

- ✓ Sur le plan institutionnel : une structure professionnelle disposant de 29% de femmes contre 30% pour la structure associative ;
- ✓ Des bénéficiaires composés majoritairement de personnes vulnérables (femmes, enfants, handicapés...)

GAAS exécute d'autres programmes bien genre-sensibles avec des financements de USAid/Mali, Care International, ONU Femmes, Fonds Climat de la FAO.

ARAFD rapporte les indicateurs suivants :

Dans nos activités de campagne et de plaidoyer, des impacts/changements ci-dessous, ont été obtenus auprès des représentants politiques locaux dans la zone de projet :

- ✓ La volonté de donation des terres aux femmes, aux jeunes et aux personnes en situation d'handicap pour la production intensive de niébé et d'arachide pendant toute la campagne 2020-2021 ;
- ✓ La volonté d'attribuer des parcelles aux coopératives féminines de production, de transformation et de commercialisation d'arachide pour la construction d'unité de transformation de l'arachide

Au cours des rencontres, des sessions de formation et des séances de sensibilisation, la participation des couches vulnérables est exigée, preuve de la prise en compte de la dimension genre dans la mise en œuvre du projet.

2.8.2 Participation des femmes aux activités du programme

- ✓ L'appui à des initiatives d'accès des femmes à la terre pour la production intensive de campagne hivernale est l'impact le plus important auprès des représentants politiques locaux ;
- ✓ Mise en œuvre des activités : Toutes les activités mises en œuvre sur le terrain prennent en compte les besoins des femmes et des hommes et cela dans une démarche participative et inclusive ;
- ✓ 70% des participants aux différentes formations sont des femmes.

2.8.3 Changements significatifs grâce au programme dans la position de la femme

- ✓ Les formations et les plaidoyers ont été de véritables leviers pour une prise de conscience chez certaines femmes qui se sont érigées en leaders dans la défense de leurs droits (lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG), accès à l'éducation, à la terre etc.).
- ✓ Grace aux actions de plaidoyer initiées auprès des autorités locales toutes les femmes, tous les jeunes et les personnes en situation de handicap bénéficiaires du programme, ont pu avoir de parcelles à exploiter durant la campagne 2021- 2022 pour mener à bien leurs activités agricoles ;
- ✓ Aussi, les différentes séances de sensibilisation ont contribué à instaurer un système de gestion concertées des ressources au sein de beaucoup de ménages.
- ✓ La réalisation d'infrastructures hydrauliques (adductions d'eau sommaire) et l'aménagement de périmètres maraichers avec système de pompage solaire, la construction des puisards maraichers et l'équipement des femmes en matériels de maraichage ont permis d'alléger les tâches des femmes. Au paravent les femmes passaient une bonne partie de leur temps à la recherche de l'eau tant pour la consommation humaine que pour le maraichage. Ce regain de temps est consacré à leurs propres activités.

Au regard des éléments évoqués plus haut nous pouvons affirmer sans crainte que la dimension genre a été prise en compte dans le cadre du

programme. Cette situation a permis une amélioration de la condition des femmes qui avant étaient soumises à des conditions de travail pénible qui ne leurs permettaient de s'épanouir.

2.9 Environnement

La protection de l'environnement est prise en compte dans le programme à travers la promotion de l'agroécologie.

En effet, les activités mises en œuvre par les partenaires ont pour objet de contribuer à protéger, restaurer et exploiter durablement les écosystèmes agricoles et leur biodiversité. La formation des pépiniéristes, la mise en place des brigades de surveillance des brousses, les sessions de formation sur les techniques de préparation et d'utilisation des bios pesticides, les séances de sensibilisation sur les techniques de récupération des sols comme les Zaï, la demi-lune et les cordons pierreux sont porteurs d'espoir d'un développement durable respectueux de l'environnement des zones d'intervention du programme.

3. POINTS FORTS DU PROGRAMME

La pertinence du projet : l'objectif du projet cadre parfaitement avec l'orientation générale du Plan Décennal Développement Sanitaire et Social. Aussi les résultats du programme concourent à la réalisation des objectifs des ODD.

La Cohérence du projet : les activités réalisées par le programme cadre avec les résultats du projet et les besoins des populations rurales

4. RECOMMANDATIONS

4.1. A l'endroit des Ministères de l'agriculture et de l'environnement

- Elaborer et mettre en œuvre de politiques agricoles basées sur les principes agroécologiques ;
- Sensibiliser les populations sur les conséquences de l'utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture ;
- Créer des foires ou des marchés de produits agricoles biologiques pour encourager les agro-écologistes ;
- Travailler à aider les OCB bénéficiaires à sécuriser leur terre ;
- Aménagement des retenues d'eau uniquement pour l'agroécologie,

4.2. A l'endroit des bénéficiaires

- Dynamiser le fonctionnement des OCB de manière à pérenniser les acquis ;
- S'impliquer et assumer leur rôle dans la planification et le suivi des plans et programmes de développement locaux ;

- Entretien des infrastructures mis à la disposition par le programme ;
- Adopter définitivement et diffuser largement les techniques agroécologiques apprises dans le cadre du projet ;
- Mettre en place un système de communication efficace qui puisse diffuser les informations à toutes les composantes ;
- Pour ceux qui ont bénéficiés des formations, restituer les connaissances acquises aux communautés non bénéficiaires ;

4.3. A l'endroit de GAAS-Mali et ARAFD

- Poursuivre les sensibilisations pour la prise en compte de la dimension genre au sein des ménages aussi dans le cadre des plans locaux de développement ;
- Poursuivre l'éducation des communautés sur les principes de l'agroécologie pour un développement respectueux de l'écosystème des communes ;
- Renforcer la synergie d'action avec les services techniques étatiques et les autorités communales pour une durabilité certaines des effets du programme ;
- Entreprendre des démarches auprès des autorités locales et nationales pour la sécurisation des terres des promoteurs de l'agroécologie ;

4.4. A l'endroit de Solidagro

- Etendre les activités du programme dans les autres communes des provinces voir des régions pour un meilleur ancrage des principes de l'agroécologie au Burkina Faso ;
- Etendre les activités du programme dans les autres communes des provinces voir des régions pour un meilleur ancrage des principes de l'agroécologie au Burkina Faso ;
- Poursuivre le système de pilotage avec une adaptabilité aux besoins nouveaux des bénéficiaires ;
- Permettre à chaque partenaire de mise en œuvre d'accéder à la plateforme de collecte des données de suivi de manière à télécharger les données les concernant afin de les analyser pour leurs besoins internes ;
- Poursuivre les mécanismes de communication et de redevabilité entre les parties prenantes (les bénéficiaires, l'équipe de gestion du projet, les partenaires publics) ;
- Poursuivre les efforts via le bureau pays (Burkina Faso & Mali) pour définir une stratégie de communication dans le but d'améliorer sa visibilité institutionnelle et les programmes mis en œuvre ;
- Poursuivre les efforts via le bureau pays (Burkina Faso & Mali) pour définir une stratégie de communication dans le but d'améliorer sa visibilité institutionnelle et les programmes mis en œuvre.

5. LEÇONS TIREES

Les leçons apprises de la mise en œuvre du programme « **lutter ensemble pour les droits de tous Mali** » et qui pourraient servir pour d'autres phases ou des programmes similaires se présentent comme suit :

- 1) La problématique de l'adoption de principes de l'agroécologie est par essence transdisciplinaire et multisectorielle. Elle requiert de fédérer les efforts des divers acteurs concernés et d'harmoniser leur position dans un cadre coordonné ;
- 2) Le programme a démontré que l'implication des équipes de mise en œuvre des services techniques à l'échelon local et des OCB est nécessaires à la réussite d'un programme de développement. Certes, il est possible avec une faible implication des services techniques locaux, de renforcer uniquement les capacités des OCB dans le but de provoquer un changement de bas en haut mais l'expérience a montré que cette stratégie consomme plus de temps ;
- 3) la transition vers l'agroécologie nécessite la sensibilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs du monde agricole, mais aussi la disponibilité des points d'eau permanents et des terres aménagées et sécurisées au profit des exploitants ;
- 4) Lorsqu'on n'offre pas d'alternatives économiques (pour les vendeurs des intrants chimiques par exemple) ou techniques (pour les agriculteurs qui utilisent produits chimiques nuisibles à la terre et à l'environnement) aux communautés ou aux groupes ayant des activités génératrices de revenus néfastes sur l'environnement, il y a peu de chance qu'ils changent de comportement même s'ils prennent conscience de la nécessité de préserver l'environnement.

6. CONCLUSION GENERALE

La mission d'évaluation a noté une très grande pertinence du programme au Mali et une cohérence avec les politiques gouvernementales pour les principes de l'agroécologie et de la sécurité alimentaire. Il est certain que cette pertinence a été un des facteurs importants de réussite du projet quant à l'atteinte de son objectif global.

Au terme des cinq années d'exécution du **programme « lutter ensemble pour les droits de tous au Mali »** les conditions de vie des bénéficiaires se sont améliorées en terme :

- o de prise en compte, par les autorités locales des communautés, dans l'élaboration et l'exécution des budgets communaux et des Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC),

- o de renforcement des capacités des membres des OCB en Gestion associative ;
- o l'adoption des principes agroécologiques qui procure plus de revenus aux bénéficiaires améliorant ainsi l'accès aux soins de santé et l'éducation des enfants ;
- o la sécurité et la diversification alimentaire ;
- o de protection de l'environnement dans les pratiques agricoles ;
- o de la prise en compte de la dimension genre dans toutes les actions de développement.

Outre les effets directs sur les bénéficiaires des zones concernées et leur environnement (les populations), le programme a été un exemple transition réussie des techniques agricoles néfastes à l'environnement vers des principes agroécologiques profitables aux populations et impliquant tant les collectivités locales, les services déconcentrés de l'Etat Solidagro et les acteurs du monde agricole.

Nonobstant la mise en œuvre réussie et l'impact réel du programme, l'équipe d'évaluation a noté toutefois la persistance de quelques pesanteurs sociales (Les coutumes et les us dans la zone, font que certaines VBG tels que le mariage forcé, l'excision, les violences physiques (battre sa femme ou ses enfants), certaines violences psychologiques (les injures) et économiques (s'accaparés des biens matériels de sa femme) sont ancrées dans les pratiques et tolérées par la communauté) qui peuvent être une menace pour l'atteinte de certains résultats du projet

Cela n'entame en rien la crédibilité et le sérieux de Solidagro mais dénote d'une nécessité de prendre des mesures de mitigation de ces risques en vue d'une supervision efficace et durable des acquis du programme et d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes futurs.

Toutefois, la pérennité des acquis du projet sera tributaire de :

- ✓ la volonté du Gouvernement malin à se doter de véritables politiques publics indispensables à la transition écologique dans le domaine agricole respectueuse de la nature et dont de la et sécurité alimentaire des populations laborieuses ;
- ✓ la capacité et la volonté des partenaires techniques et financiers à accompagner le Gouvernement malin dans le déploiement de politiques et stratégie basée sur les principes agroécologiques ;
- ✓ la capacité et la volonté des communauté de jouer pleinement leur rôle dans un système agricole intégré et respectueuse de la nature, de l'environnement et de la santé des populations.

7. annexes

8.1 Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation finale

8.5 Annexe 2 : Liste des documents révisés

- TdR ;
- Programme DGD 2017-2021 Burkina Faso ;
- Programme DGD 2017-2021 Mali ;
- Rapport_Evaluation_croisée_Burkina_Faso_Finale ;
- 2018 04 FR_Les_Principles_de_lAgroecologie_CIDSE_2018 ;
- Plan National de Développement Economique et Social 2 (PNDES 2) ;
- Politique-Sectorielle-Environnement-Eau-et-Assainissement-2018-2027 du Burkina Faso ;
- Deuxième Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2016-2020 : Burkina Faso ;
- Politique sectorielle Production agro-sylvo-pastorale 2017-2026 : Burkina Faso
- Objectif de Développement Durable (ODD) ;
- L'AVENIR DE L'AGRICULTURE AU MALI : 2030-2063 ;
- Politique de Développement Agricole du Mali (PDA) ;
- Etc.

8.6 Annexe 3 : Questionnaire utilisé

Région :

Province :

Commune :

Localité :

Nombre d'OCB :

Secteur d'activité

I. Gouvernance

- Depuis quand collaborez- vous ensemble ? en quoi consiste cette collaboration
- Quelles applications faites-vous des formations et sensibilisations reçues ?
- Quelles appréciations faites-vous des outils techniques et méthodologiques mis en œuvre dans le cadre du programme ?

II. Pertinence

- Les actions et activités prévus et réalisés répondent-elles aux besoins agricoles, en eau, hygiène et assainissement des populations ?
- Pensez- vous que les actions concrètes posées permettent de résoudre les problèmes rencontrés dans les villages ? Oui /___/ Non /___/
- La mise en œuvre des activités prévues a-t-elle fait preuve d'adaptabilité pour répondre au changement de contexte ?
- Les actions menées sont-elles en adéquation avec les missions et les capacités des bénéficiaires directs ?
- Qu'est- ce qu'on peut faire d'autre ?
- Vos formations ont - elles porté sur le genre ?
- Le programme a- t- il contribué de façon spécifique à l'amélioration des conditions de vie des femmes ?

III. Efficacité

- Les activités prévues dans le cadre du programme sont-elles toutes réalisées ? Oui /___/ Non /___/
- Si non, quelles sont activités non réalisées ? pourquoi ?
- Le projet a- t- il collaboré avec tous les acteurs sur le terrain ? Oui /___/ Non /___/
- Pour quelles activités les bénéficiaires n'ont t- ils pas été impliqués ?
- Pensez-vous que les objectifs prévus ont été atteints ?
- Commenter

IV. Efficience

- Les activités prévues sont-elles exécutées dans les délais prévus ? Oui /___/ Non /___/
- Si non quelles explications pouvez-vous donner ?
- Les ressources humaines à votre disposition ont-elles été suffisantes ? Oui /___/ Non /___/
- Commenter
- Pensez- vous que les ressources financières allouées au programme ont- contribués de manière optimale à l'atteinte des résultats prévus ? Oui /___/ Non /___/
- Si non quelles ont été les entraves à l'allocation des ressources financières et à leur utilisation ?

V. Impact

- L'état de sécurité alimentaire de la population a- t- il changé ?
- Les femmes disposent elles de plus de temps pour leurs activités ?

- Quels impacts les activités du programme ont- ils eu sur l'environnement et la communauté (différents bénéficiaires) ?
- Sur le plan alimentaire les mets consommés par la population sont-ils diversifiés et équilibrés ?
- Quelles appréciations globales faites- vous du programme ?
- Quelles sont les différentes difficultés auxquelles vous avez- été confrontés ?
- Quels sont les points forts du programme ?
- Quels sont les points faibles du programme ?
- Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de la mise en œuvre de ce programme ?
- Quelles sont les recommandations que vous avez à l'endroit du programme ?